

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le site du mois :

www.commentfaresociete.org

Ce site traite de la question de congrès 2010 : « individualismes, communautés et destin commun: comment faire société? »

Vous y découvrirez le manifeste, base de travail pour la Ligue, qui sera présenté lors du congrès de Toulouse du 24 au 27 Juin 2010.

Quatre onglets (action publique, les pratiques démocratiques, les solidarités et, laïcité et diversité) pour quatre piliers essentiels à la démarche du « comment faire société ». Chaque onglet décrit son importance dans l'action de « faire progresser la France ». Vous retrouvez dans « ressources » des listes de documents qui peuvent servir de base de réflexion à l'ensemble des thématiques liées à la question de congrès.



Comment faire société

Tous les trois ans, la Ligue de l'Enseignement met un thème à l'étude sur un sujet de société. Elle invite, par l'intermédiaire de ses fédérations départementales, les responsables associatifs, les militants, les acteurs locaux qui agissent avec elle à une réflexion commune pour mieux comprendre les enjeux que notre société doit affronter, et définir les actions prioritaires que nous devons y développer. Cette démarche permet de donner une pleine dimension à notre mouvement d'éducation populaire.

En 1989 un large débat sur le thème « Laïcité 2000 Démocratie et solidarité » a permis de redonner toute son actualité et sa modernité à la laïcité. En 1992 anniversaire de la première république, veille du référendum sur le Traité instaurant l'Union Européenne, et devant l'accentuation du rôle des médias et des sondages, elle a abordé le thème « Démocratie 2000 un mouvement de citoyens » pour réveiller la citoyenneté.

En 1995 devant la montée des inégalités sociales, du chômage de masse et des discriminations, le congrès a travaillé sur « Quelle Ligue pour quelle société ? » afin de redonner force à l'exigence républicaine et faire vivre une société démocratique et solidaire. En 1998 elle a approfondi cette même réflexion autour du thème « Pourquoi et comment militer avec la Ligue ».

En 2001 pour le centenaire de la loi sur la liberté d'association, sur le thème « Associés pour quoi faire ? » elle invitait à préciser le rôle et la place des associations dans notre société et demandait la reconnaissance de leur contribution à la vie démocratique et sociale. En 2004 au moment de l'élargissement de l'Union européenne et du débat sur le projet de traité constitutionnel pour l'Europe, elle a engagé le débat « Agir et décider en citoyens d'Europe ? ».

Entre temps, cinq ans de travaux ont permis de présenter des propositions « Refonder l'École pour qu'elle soit celle de tous » et le centenaire de la loi 1905 sur la séparation des Églises et de l'État a été mis à profit pour un travail approfondi sur la laïcité.

Pour 2010 la Ligue de l'Enseignement met en débat une question qui se révèle d'une profonde actualité, encore accentuée par la crise économique et sociale : « Individualismes, communautés, destin commun, comment faire société ? ». L'assemblée Générale départementale de Marmande, le 10 avril 2010, nous a permis d'aborder ce thème dans la deuxième partie de ce moment statutaire, mais aussi de débat et d'échanges;

Face à des bouleversements inédits de notre société, des inquiétudes et des rejets qui s'y manifestent, de nouvelles formes d'action collective, de l'autonomie plus grande des individus, nous sommes un peu au pied du mur. Comment redonner confiance par le pouvoir collectif des citoyens associés, par des politiques publiques garantissant l'accès aux biens communs, des solidarités nouvelles, une démocratie plus effective et une réhabilitation du politique ? Comment combiner la reconnaissance de la diversité avec la recherche constante de l'unité ? Comment préciser la place que nous nous pouvons y prendre par notre engagement civique, notre action d'éducation populaire, notre pratique associative ?

Lancés en 2006, les travaux se sont développés, un comité de pilotage national animant les débats. Vous pouvez inscrire vos avis, recherches et travaux sur ce thème en allant sur le [site participatif*](http://www.mediapart.fr/club/edition/comment-faire-societe-0) de Mediapart. L'ensemble de ces réflexions, consultations et recueils de pratiques se cristallise dans la rédaction d'un [Manifeste en construction**](http://www.commentfaresociete.org) jusqu'au congrès de Toulouse qui aura lieu du 24 au 27 juin 2010, auquel notre fédération sera largement représentée.

* Site participatif : <http://www.mediapart.fr/club/edition/comment-faire-societe-0>

** Manifeste en construction : <http://www.commentfaresociete.org/>

Dans ce numéro :

L'AG de la fédération a eu lieu à Marmande	2
L'UFOLEP dynamise son identité	2
Séjours d'été avec Vacances Pour Tous	2
Les bénévoles ne sont pas des salariés	3
La vie associative toujours absente de l'organigramme gouvernemental	3
Le rapport annuel de la Halde vient de paraître	3
Amicale Laïque du Queyran	4
Le Jongleur	4
Agenda 21	4
Calendrier	4

L'A.G de la fédération a eu lieu à Marmande



Environ une centaine de personnes représentant les associations affiliées et les partenaires de la Ligue de l'enseignement de Lot et Garonne se sont retrouvées, le samedi 10 avril dès 14h, pour l'Assemblée Générale 2010, au cinéma le Plaza de Marmande. Nous y étions accueillis par l'association Apacam, qui gère les cinémas de Marmande, et qui est fédérée au

mouvement. A signaler notamment la présence du Sous Préfet, monsieur Ghislain Chatel, qui nous a fait l'honneur de participer à l'intégralité des travaux de l'assemblée.

Après les différents rapports annuels sur l'exercice écoulé 2009, présentés par messieurs Pignon (Président), Ceccato (Trésorier) et Tarreau (activité), et le vote des résolutions, une grande partie de l'après midi a ensuite été consacrée au débat autour de la question de congrès qui aboutira à Toulouse en juin prochain.

Un film avait été réalisé par les services de la fédération à partir d'une rencontre avec des élèves de terminale du Lycée de Marmande, qui a planté les bases

de la table ronde à suivre. Aimalement animée par Joël Combres, de la revue Ancre, cette dernière réunissait notamment messieurs Gouzes maire de Marmande et Mallet, Directeur d'Emmaüs Lot et Garonne. Leurs courtes interventions ont ensuite laissé place aux prises de parole de la salle. Les nombreuses interventions ont largement pu développer les 4 items principaux retenus par le comité de pilotage national sous l'égide d'Éric Favey, secrétaire Général adjoint de la ligue de l'enseignement et rapporteur de la question de congrès :

- Recomposer l'action publique
- Renouveler les garanties et les pratiques démocratiques

- Repenser les solidarités dans la société des individus

- Pour une politique de reconnaissance

Après l'inauguration du nouveau cinéma qu'avait organisée l'Apacam à cette occasion, l'ensemble des participants qui le souhaitaient a pu assister à la projection du film « La séparation » réalisé en 2005 par la Chaine Parlementaire à l'occasion du centenaire de la loi de séparation des églises et de l'État, et coproduit par la Ligue de l'enseignement. Après ce rappel à l'attachement de notre mouvement à la laïcité, la journée s'est finie par un buffet dans une ambiance détendue.

L'UFOLEP dynamise son identité



Répondant aux attentes de son réseau quant à la clarification de l'identité fédérale, l'Ufolep nationale a entamé dès 2009 une réflexion sur l'évolution de ses outils de communication. Sa volonté n'est pas de marquer une rupture mais, au contraire, d'être plus visibles et attractifs sur l'ensemble du territoire. Cette réflexion, initialement menée par un groupe de travail, a été présentée au vote des instances statutaires, et notam-

ment à l'AG de Nantes le 10 avril 2010..

Le logo et sa charte graphique ont été modernisés et allégés. Les objectifs sont d'exprimer plus clairement la pratique multisports mais aussi l'idée de mouvement, de dynamique collective tout en réaffirmant la différence affinitaire de l'Ufolep. le choix de couleurs chaudes « arc-en-ciel » a ainsi été fait, qui exprime également la diversité : diversité des pratiques sportives mais aussi diversité des publics que nous souhaitons intégrer à notre fédération.

La signature « **Ufolep, tous les**

sports autrement » doit permettre de revendiquer haut et fort le positionnement de fédération sportive multisports mais aussi de continuer de marquer très clairement la différence affinitaire.

L'UFOLEP nationale a également jugé utile de marquer le signe d'une interdépendance mutuelle avec la Ligue, qui fait sa richesse, en signant, « **Ufolep, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement** ».

Ce logo, et sa charte graphique sont à votre disposition, ils sont un bien commun et l'affaire de tous. Elle comporte des contrain-

tes qu'il conviendra de respecter, si l'on veut que l'impact soit total. Tous doivent y penser, et passer le message à tous ceux, partenaires, graphistes, imprimeurs, qui vont l'utiliser. Si vous vous posez des questions pratiques, si vous voulez un conseil n'hésitez pas à joindre l'Ufolep Lot et Garonne : b.bedin@laligue-fol47.org ou par téléphone 05 53 77 05 34



Séjours d'été avec Vacances Pour Tous

Avec le mois de mai, il est temps de penser à préparer ses vacances d'été... Vacances Pour Tous, secteur vacances de la Ligue de l'enseignement propose depuis plus de 50 ans des séjours pour chaque tranche d'âge. Si la production de notre département ne concerne à 90% que le secteur enfants, la coordination nationale des départements et du national permettra à chacun de trouver son séjour : adultes, familles, étranger... Pour les enfants et les juniors, la gamme est aussi très vaste avec les vacances musicales, les séjours linguistiques, les séjours itinérants à l'étranger, et bien sur les séjours vacances à la mer, la

montagne ou thématiques à la campagne.

Toujours pour les séjours enfants et jeunes, dans le cadre d'une démarche de régionalisation impulsée nationalement par la Ligue de l'enseignement, cette année le catalogue est régional. Il propose ainsi à chaque futur participant un choix nettement plus étendue de thèmes et de destinations.

Toutefois, il a été prioritaire de mettre en avant la production de la fédération de Lot et Garonne pour les ressortissants du département, et valoriser ainsi les apports partenariaux spécifiques des diverses collectivités territoriales, ainsi que le financement

de la CAF 47 sur les investissements des centres de vacances à destination prioritaire des Lot et Garonnais. Un encart tarifs spécial Lot et Garonnais à donc été ajouté à ce catalogue, avec des tarifs spécifiques réservés à ces derniers sur les séjours organisés par la fédération de Lot et Garonne. En outre hors séjours organisés intra département, pour tous ces séjours un départ Agen est inclus au prix initial.

Si vous souhaitez connaître les séjours proposés dans les divers catalogues de l'été 2010, contactez le service Vacances Pour Tous : Téléphone 05 53 77 05 32, courriel [vacancespour-](mailto:vacancespour-tous@laligue-fol47.org)

tous@laligue-fol47.org, ou directement sur place en nous rendant visite au siège social de la fédération, 108 rue fumadelles à Agen..



Les bénévoles ne sont pas des salariés !



Le Tribunal des Affaires Sociales (TASS) du Puy-de-Dôme a rendu, en février dernier, un jugement décisif pour la vie associative en matière de sécurisation du statut de bénévole. Par cette décision, le tribunal annule un redressement notifié par l'URSSAF à l'association "Sauve qui peut le court-métrage" au motif que les bénévoles, non rémunérés, percevaient des défraiements à l'occasion de l'organisation d'un festival culturel. Le redressement se serait élevé à 171.000 euros et mettait en péril l'association.

La décision du tribunal stipule ainsi que « *la relation unissant l'association aux bénévoles qu'elle recrute ne peut être qualifiée de relation de travail subordonnée* ».

L'association rappelle qu'elle souhaite respecter « *l'accord conclu avec l'Urssaf, sous l'égide du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), définissant le cadre de l'action des bénévoles pour le festival qui vient de se terminer et pour les suivants* ». Une manière de rappeler la nécessaire vigilance et la responsabilité incombant aux responsables associatifs pour sécuriser le statut de bénévoles en évitant l'affectation à des bénévoles de missions rele-

vant d'emplois permanents.

La Conférence Nationale des Coordinations Associatives (CPCA) salue la clarification apportée par le TASS du Puy-de-Dôme qui vient de reconnaître la spécificité des pratiques culturelles bénévoles. LA CPCA estime également que « cette décision est intéressante car la lutte contre le travail dissimulé doit rester compatible avec les initiatives et énergies des bénévoles. Tout en réaffirmant la nécessité pour les associations de respecter scrupuleusement la réglementation concernant le remboursement de certains frais des bénévoles, cette décision prend avant tout en compte la notion d'engagement désinté-

ressée. En effet, donner de son temps, s'impliquer dans des projets collectifs à buts non lucratifs - culturels en particulier - c'est s'engager au service de l'intérêt général et dans une citoyenneté active ».



La vie associative toujours absente de l'organigramme gouvernemental



Après le remaniement ministériel du 22 mars 2010, Marc-Philippe Daubresse a succédé à Martin Hirsch. Depuis plusieurs années, la vie associative comme secteur et comme champ de politique publique

apparaît et disparaît de l'organigramme gouvernemental au gré des remaniements ministériels. Lors de cette dernière passation de pouvoir, le nouveau ministre de la jeunesse et des solidarités actives a notamment rappelé les grands chantiers qui composaient sa nouvelle feuille de route : notamment l'orientation, l'emploi des jeunes ou le service civique. Mais il n'a pas évoqué la vie associative, alors même que la 2ème Conférence de la Vie Associative avait eu lieu 3 mois plus tôt et qu'elle doit maintenant être mise en œuvre ! Les mouvements associatifs

félicitent le nouveau ministre pour sa nomination, mais tiennent aussi à lui rappeler les principaux points clés de la politique associative nationale :

- La sécurisation des relations contractuelles,
- Une reconnaissance formelle des associations dans le dialogue civil avec les pouvoirs publics sur tous les sujets de société,
- Un soutien fort à l'engagement associatif.
- Les responsables associatifs voient aujourd'hui la nécessité de leurs missions exploser, alors qu'ils vivent dans le même

temps des restructurations de financements publics et de nouvelles réglementations juridiques qui les remettent souvent en cause. Il est donc demandé au nouveau Ministre de formuler comme une priorité le soutien à la vie associative, et que l'intitulé « vie associative » soit ajouté aux titres du nouveau ministre, signe de l'intérêt que doit porter le gouvernement aux millions de bénévoles et salarié(e)s qui composent ce secteur incontournable de l'économie sociale de notre pays.

Le rapport annuel de la halde vient de paraître

Comme chaque année depuis 2005, la Halde rend un rapport très étoffé. Son site internet www.halde.fr a reçu en 2009 plus de 1,6 million de visites, et elle a reçu en 2009 environ 10.500 réclamations, qui représentent une hausse de 21 % par rapport à l'année passée. 1.752 ont été instruites et 1.043 réorientées vers d'autres institutions ou juridictions. Les autres réclamations ont été rejetées par la Halde ou abandonnées par les plaignants. Les instructions ont abouti à des règlements à l'amiable, médiations, rappels à la loi, recommandations, mais aussi à des recours devant les tribunaux.

Trois priorités sont particulière-

ment traitées: l'emploi, l'éducation et le logement. L'emploi est le premier domaine de saisine de la HALDE avec 49% des réclamations. Le déroulement de carrière (75%) l'emporte largement sur l'embauche (25%). Le secteur privé représente les deux tiers des réclamations. L'éducation et la formation représentent 6% des réclamations adressées à la HALDE. Et 546 réclamations ont été enregistrées en 2009 dans le domaine du logement, soit 5% du total.

Le premier critère de discrimination reste l'origine (28,5 %) suivi du handicap/état de santé (18,5 %), des activités syndicales (6 %), de l'âge (5,5 %), Les convictions religieuses étant invoquées

que dans 3 % des cas, la HALDE a souhaité préciser la portée du principe de la liberté religieuse ainsi que les limitations qui peuvent y être apportées. Les positions de la Halde sur les discriminations en relation avec les opinions religieuses ont été analysées sur notre site www.laicite.org

La Halde emploie 87 personnes et dispose d'un réseau d'une centaine de correspondants locaux bénévoles, qui couvre pratiquement l'ensemble du territoire. Contact en Lot et Garonne : Annie Mouchez à la maison départementale du handicap, tel 06 65 51 47 83 ou par courriel [\[nie.mouchez@halte.fr\]\(mailto:nie.mouchez@halte.fr\)](mailto:an-</p>
</div>
<div data-bbox=)



Amicale Laïque du Queyran



Fondée en 1985 sur les bases de l'ancienne « Amicale des Joyeux Queyrannais », elle regroupe les communes de Villefranche, Anzex et Razimet.

Elle anime les villages du Queyran et participe activement à la vie de l'Ecole.

L'Amicale Laïque du Queyran organise tout au long de l'année des manifestations gastronomiques et culturelles afin de perpétuer nos belles traditions locales: repas à thème au fil des saisons, la conjuration du renard le 31 octobre...

Au sein de cette association a été créée la « Confrérie des Maîtres Gourmand du Queyran », qui a pour vocation la défense de la cuisine traditionnelle Lot et Garonnaise. Pour en découvrir les coutumes, chaque année, au début du mois de Juillet, venez participer aux Gargantuades (www.lesgargantuades.fr).

Fondées en 2003, les Gargantuades ont succédé aux Journées de la Gastronomie Lot et Garonnaise. Elles se déroulent en un même lieu (la bastide de Villefranche) et à la même époque (le deuxième samedi de juillet).

Les Gargantuades se veulent être, avant tout, un moment de rencontre, de bien vivre, d'amitié, de bonne humeur (voire de franche rigolade) et de tradition gasconne. On y croise tous les gourmands, tous les joyeux et tous les bons vivants de la région

Renseignements: Christine PIAZZON - Nardon - 47160 VILLEFRANCHE DU QUEYRAN - Tél : 05.53.88.71.75
Ou Roselyne LAMBERT - Le Bourg - 47160 VILLEFRANCHE DU QUEYRAN - Tél: 05.53.79.48.29



Le Jongleur

Créée à Villeneuve/s/Lot en 1997 par Philippe Depaire, l'association Le Jongleur a pour but la promotion des arts du Cirque. Ses activités sont l'enseignement et la création de spectacles. Par convention avec la mairie de Villeneuve/s/Lot, elle œuvre à l'encadrement des ateliers Cirque municipaux du Centre Culturel. Ces ateliers se déroulent les mardi et mercredi depuis 1987 et regroupent autour de 80 participants de 6 à 66 ans. Elle propose aux associations ou aux mairies des stages ou ateliers d'initiation et de perfectionnement au Cirque. (acrobatie, jonglerie, équilibrisme, aériens...).

Avec "les Lézards du Cirque" elle présente des animations Cirque et Musique déambulatoires (orgue de barbarie, jonglerie, échasses, équilibrismes...) lors des fêtes, marchés et salons. (Horizon Vert, marchés de Noël, marchés d'été...). Après avoir créé " Peintur' Allo" en 2008 (spectacle de jonglage peinture), elle travaille maintenant à la création d'un spectacle Jeune Public pour Noël 2010.

Contact: Le Jongleur
Philippe Depaire
2 rue de la Convention
47300 Villeneuve/s/Lot
tél: 05 53 70 33 67



Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Fédération des Œuvres Laïques - 108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : contact@laligue-fo47.org

<http://www.laligue-fo47.org>

Ce qui s'est passé...

1er et 2 Avril 2010

Relais du Halage (suite) - USEP

05 Avril 2010 - Penne d'Agenais - 9h

Journée de la randonnée

Du 05 au 9 Avril 2010 - Montreurs d'images - Agen

Semaine du cinéma allemand

10 Avril 2010 - Marmande - 14h

AG 2010 de la Ligue de l'enseignement 47

A suivre...

1er mai 2010 - Tour du Canton de Meilhan - 15h00

- Cycloport

Renseignements : 05.53.94.54.29 ou

www.ec.bazaille.com.free.fr

04 au 06 mai 2010 - Sauméjan

P'tit Raid USEP

Renseignements : 05.53.77.05.34

6 et 7 mai 2010 - Villeneuve/Lot (parc des expositions)

Festival des Lycéens d'Aquitaine

www.jeunes.aquitaine.fr

8 et 9 mai 2010 - Boé - 9h00

Demi finale nationale et finale nationale niveau 6 - gymnastique artistique UFOLEP

Centre omnisport Jacques Clouché

Renseignements : 05.53.77.05.34

9 mai 2010 - Villeneuve/Lot - 14h00

Journée Multiactivités à la Base de Rogé

Renseignements : 05.53.77.05.34

15 mai 2010, à l'Espace d'Albret de Nérac

« L'image d'Henri IV à travers les siècles »

organisée par la société historique des Amis du Vieux Nérac/Éditions d'Albret

29 mai 2010 - Lac de Damazan - 14h00

Journée Multiactivités

Renseignements : 05.53.77.05.34



Le 16 avril dernier nous avons organisé une réunion d'information autour des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Les AMAP sont un système de circuit court de consommation engageant l'ensemble des acteurs dans des valeurs de solidarité. Si vous souhaitez vous aussi informer vos membres sur ces associations, voici quelques adresses utiles : CIVAM Agrobio 47 : info@agrobio47.fr pour toutes les informations (intervention, adresses utiles) en Lot et Garonne; et www.reseau-amap.org pour une information plus générale.